

Obono, député de Méluche, nique aussi les policiers brûlés dans une voiture par les antifas

écrit par Christine Tasin | 19 septembre 2017

Le scandale Obono à répétition, tous les deux mois. Cette traîtresse, élue de la nation, qu'ils disent, ne recule devant rien pour faire disparaître la France et l'ordre républicain.

Après avoir niqué la France avec enthousiasme, la voici qui nique les policiers.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/06/22/daniele-obono-nique-la-france-mais-pas-vive-la-france/>

<http://resistancerepublicaine.com/2017/06/23/corbiere-qui-fais-ait-interdire-rl-et-rr-du-salon-du-livre-defend-obono-au-nom-de-la-liberte-dexpression/>

Signataire d'une pétition contre les policiers brûlés par ses copains antifa avec sa copine Houria Bourteldja, qui cela peut-il étonner ?

En tout cas, ni Méluche ni Corbière.

Tous aussi salauds et criminels que les antifas qui ont essayé de brûler vifs des policiers et qui, pour toute défense veulent enfoncer leurs victimes et parlent d'un procès politique.

Cerise sur le gâteau, les salopards ont dans l'idée de dénoncer la présence policière dans les territoires perdus de la République, surfant sur l'affaire [Adama Traoré](#) et sur le

[trou de balle de Theo.](#)

On notera sans surprise, à côté de la signature d'Obono et de Bouteldja celles de Besancenot et de l'animateur du mouvement bobo gaucho *nuit debout* Frédéric Lordon. Tous des haineux de la France et des Français.

Et Mélenchon a osé donner l'investiture de son parti à une Obono. Cela en dit long sur ce qu'il pense de la France et des Français.

Voiture de police incendiée : les « antifa » dénoncent un « dossier politique »

Deux policiers avaient été blessés en 2016 à Paris en marge d'une manifestation contre la loi travail. Le procès de neuf personnes doit s'ouvrir mardi.

Se [servir](#) de leur [procès](#) comme d'une tribune pour [sensibiliser](#) aux luttes contre « [la répression policière](#) ». C'est ce que veulent [faire](#) les antifascistes et le collectif Libérons-les à l'occasion du procès de l'affaire de la [voiture](#) de [police](#) incendiée quai de Valmy, en 2016, qui doit s'ouvrir mardi 19 septembre devant le tribunal correctionnel de [Paris](#). Neuf personnes sont poursuivies pour des faits de violences et de dégradations aggravées.

La violence des images est restée dans les têtes : en marge d'une manifestation interdite en plein mouvement contre la [loi travail](#), le 18 mai 2016, plusieurs manifestants masqués avaient pris à partie deux policiers dans une voiture de patrouille. Un jet de fumigène à l'intérieur de l'habitacle avait mis le feu au véhicule. Les deux policiers n'avaient été que légèrement blessés, mais la scène, impressionnante, avait largement été relayée dans les [médias](#).

Très vite, le gouvernement s'était emparé de cette affaire. Alors chef du gouvernement, [Manuel Valls avait par exemple appelé à des sanctions « implacables » contre ceux qui « veulent se payer un flic »](#).

Le parquet avait aussitôt ouvert une [enquête](#) préliminaire pour tentative d'homicide, une qualification criminelle passible des assises. De premières interpellations avaient eu lieu quelques heures à peine après les faits, au sein de la mouvance antifasciste, sur la base d'un témoignage anonyme qui s'est révélé [être](#) celui d'un

policier des renseignements. En définitive, l'instruction n'a pas permis de [caractériser](#) l'intention d'homicide. Les « antifa » dénoncent un « *dossier politique* ».

La plupart des prévenus ont été placés en détention préventive, comme Antonin Bernanos, qui est resté dix mois en prison avant d'être remis en liberté. Ce dernier, porte-voix des « antifa » dans ce procès, a toujours nié sa participation aux violences qui lui sont reprochées. Trois des neuf prévenus ont reconnu, en revanche, leur implication à des degrés divers.

De moins en moins isolés

Selon les antifascistes et le collectif Libérons-les, ces poursuites font partie d'une volonté du [pouvoir](#) de [criminaliser](#) le mouvement [social](#). Pour eux, la manifestation qui a dégénéré en 2016 était une réponse légitime au rassemblement des policiers le même jour « *contre la haine antiflics* », où sont venues « *des personnalités de la droite extrême, chaleureusement accueillies* », comme « *Gilbert Collard, Marion Maréchal-Le Pen ou Eric Ciotti* ».

Lire aussi : [Voiture de police incendiée à Paris : neuf personnes renvoyées en correctionnelle](#)

De plus, ils veulent [développer](#) les actions communes avec les collectifs qui se multiplient contre les bavures policières dans les quartiers populaires, notamment autour de l'affaire Adama Traoré, un jeune homme mort à 24 ans, lors de son interpellation par des gendarmes en juillet 2016 dans le Val-d'Oise. « *Il faut travailler cette question de convergences. Cela ne se fera pas via une intégration dans nos luttes, mais en respectant leur autonomie et leur grille de lecture même si elle peut différer en de nombreux points* », avance Antonin Bernanos.

Dans cette démarche, les antifascistes sont de moins en moins isolés. Un appel à rassemblement le 19 septembre à 19 heures devant le palais de [justice](#) et à se [rendre](#) tous les jours au procès, a été publié par le Front social, coordination issue du mouvement contre la loi [travail](#).

Alors chef du gouvernement, [Manuel Valls](#) avait appelé à des sanctions « implacables »

Plusieurs [personnalités](#) de gauche, aux vues très différentes – voire

divergentes et opposées – l'ont signé. C'est le cas, entre autres, de la députée (La [France](#) insoumise) de Paris [Danièle Obono](#), d'[Olivier Besancenot](#), de [Frédéric Lordon](#), économiste et figure du mouvement Nuit debout, ou encore de la controversée [Houria Bouteldja](#), présidente du Parti des indigènes de la République, [formation](#) identitaire et postcoloniale dont le discours racialisé suscite de plus en plus le malaise à gauche. Du côté des organisations signataires, on trouve, entre autres, l'Union syndicale Solidaires, Alternative libertaire, les maoïstes de l'OCML-VP ou encore le [NPA](#).

Lire aussi : [L'Etat face à la flambée des violences](#)

Le [climat](#) de l'audience pourrait être tendu : des militants du syndicat de police Alliance, qui s'est constitué partie civile, devraient être présents. Ce procès se déroule en outre dans un [contexte](#) de rentrée sociale avec des manifestations au cours desquelles des affrontements entre forces de l'ordre et « black blocs » (des militants radicaux intégralement vêtus de noirs se réclamant de l'antifascisme, de l'anarchisme ou de l'autonomie) pourraient [entrer](#) en résonance avec les faits du 18 mai 2016.

L'avocat d'Antonin Bernanos, Arié Alimi, entend s'appuyer sur cette dimension [politique](#) pour [défendre](#) son client : « *La politique du maintien de l'ordre a été modifiée. Avant, on tenait les manifestants à distance en faisant le moins de victimes possible. Désormais, on rentre dans le rapport de forces. Il y a une volonté de décrédibilisation et de criminalisation du mouvement social* ».

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/09/18/voiture-de-policiers-incendiee-les-antifa-veulent-faire-de-leur-proces-une-tribune_5187200_1653578.html#5Bx6B2EQxfV0LcKx.99